

Bulletin municipal
Commune de Proville

Mai 2021
N° 6

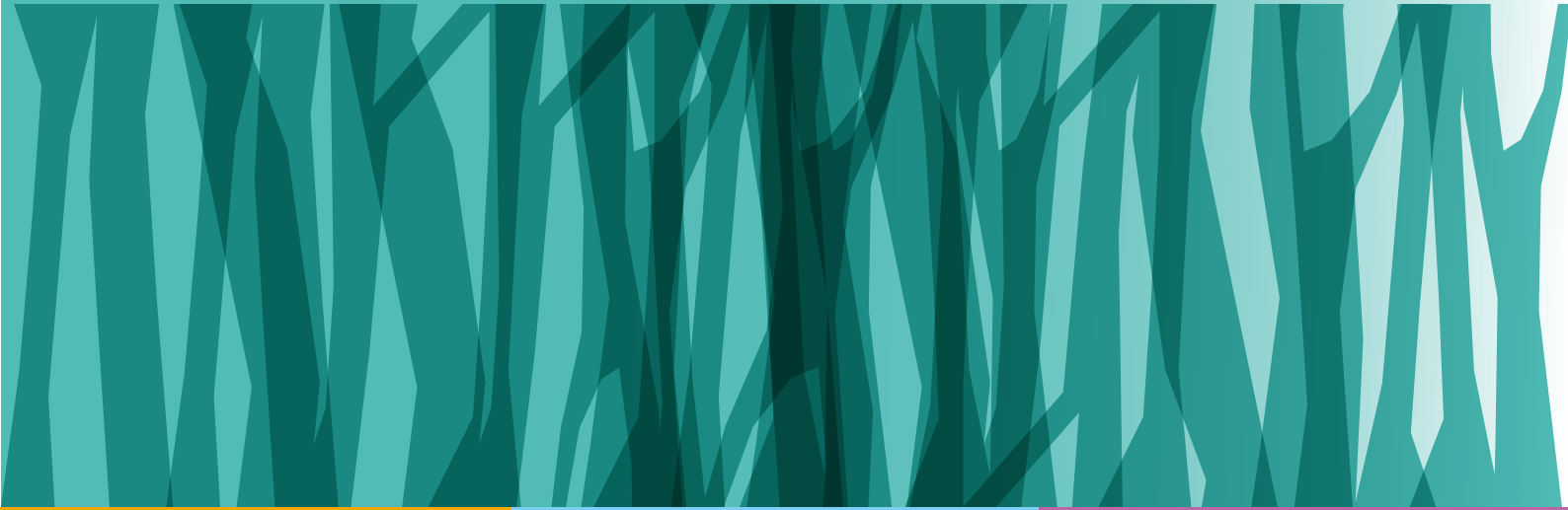
PROVILLE

Passionnément

SPÉCIAL
Budget 2021

Le juste équilibre





EDITO

Chères Provilloises, Chers Provillois,

Le budget de la commune vient d'être voté par le Conseil municipal.

Mais au-delà des chiffres, un budget communal traduit une intention, une direction que l'on souhaite donner à la ville pour l'année en cours, et pour les suivantes.

C'est ce projet que nous souhaitons vous traduire ici en termes de réalisations concrètes. Des réalisations qui vont dans le sens du programme que vos élus vous ont promis.

L'embellissement de Proville est au centre de ce programme. « Rendre notre ville plus belle », est une réelle volonté que nous mettons en application dès maintenant.

Nous nous attachons également à devenir une commune exemplaire sur un plan environnemental. La qualité et la particularité de Proville nous y obligent... Tant mieux !

Mais, nous gardons en tête qu'un budget c'est aussi un équilibre qui doit conjuguer une vision de l'avenir (les investissements utiles et nécessaires) avec les capacités financières de la ville (recettes, trésorerie, emprunts).

Bref, la fameuse gestion de « bon père de famille », ni trop cigale, ni trop fourmi.

De la précédente mandature nous avons hérité d'une gestion saine et rigoureuse.

Nous avons hérité d'une excellente situation financière qu'il nous faut maintenir tout en réalisant les investissements nécessaires.

C'est ce que nous avons voulu mettre en œuvre dans ce budget 2021 : investir pour l'avenir, mais dans les limites de nos capacités financières.

Trouver le juste équilibre !

Je vous souhaite de profiter de cette saison pleinement. Je formule à nouveau le vœu que cette pandémie s'arrête, que revienne au plus vite le plaisir de nous retrouver.

Très cordialement,

Votre maire,
Guy COQUELLE

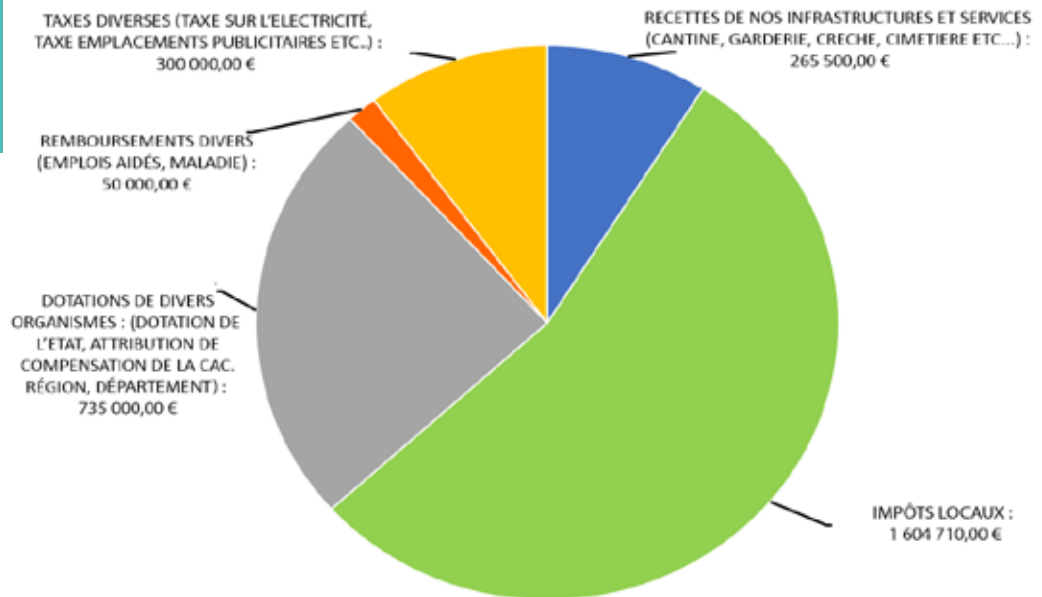
Directeur de publication : Guy COQUELLE
Rédaction : Service culture et communication
Mairie de Proville
Directeur délégué : Michel SLOMIANY
Crédit photo :
Christine FÉRAIL - La Voix du Nord
Illustration : William ZURINI

Retrouvez le budget sur Proville.fr et Proville Passionnément



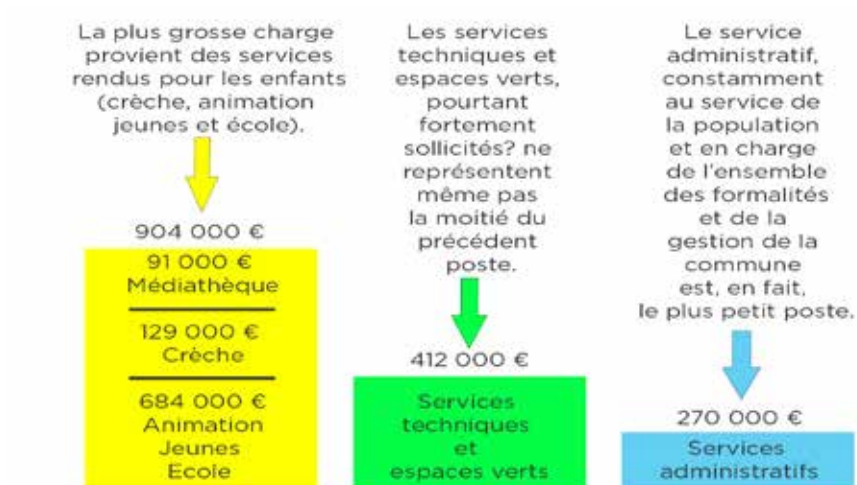
Finances communales, on vous explique tout !

> Nos recettes de fonctionnement



> Nos dépenses de fonctionnement

Les « charges » de personnel à la loupe



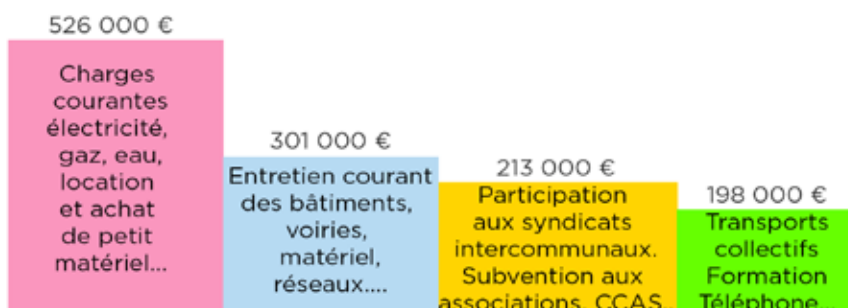
La Taxe d'habitation

Elle est supprimée dès cette année pour 80 % des foyers fiscaux. Il faudra attendre 2023 pour que cette mesure soit étendue à l'ensemble des habitants.

L'Etat compense cette taxe à la commune en transférant le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues jusque-là par le département.

> Autres charges de fonctionnement

Il s'agit ici de l'ensemble des dépenses courantes et récurrentes de la commune, autres que le personnel.



> Endettement et capacité d'auto-financement

Notre taux d'endettement baisse régulièrement. Il est aujourd'hui très en-dessous de la zone de sécurité, ce qui nous laisse une réelle capacité d'emprunt pour les projets à venir.

A ce jour, la municipalité dispose d'une trésorerie de 1 900 000 €. Celle-ci va nous permettre de réaliser sereinement nos projets, sans recourir de manière excessive à l'emprunt, en se fixant comme objectif pour les cinq années à venir de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les engagements de l'équipe municipale pour cette mandature seront donc tenus et appliqués sans le moindre risque financier.

CADRE DE VIE



1 grand panneau d'affichage recto/verso couleur et numérique va bientôt trouver sa place rue Paul Vaillant Couturier. Les informations principales sur la commune seront ainsi bien visibles.

2 portiques en bois seront installés de chaque côté du « Pont de l'Escaut ». Ils empêcheront ainsi les camions de s'y aventurer et de détruire le parapet, comme cela se produisait chaque année.



1 panneau tactile interactif

Il vient d'être posé à l'entrée de la mairie. Vous pouvez ainsi consulter l'ensemble des délibérations, arrêtés municipaux ainsi que des informations réglementaires.

Venez « naviguer » pour trouver la « bonne info ».



Des bacs à fleurs

à différents endroits de la commune, modernes, esthétiques et pratiques, ils contribueront au fleurissement de Proville.



2 véhicules de service électriques :

Ils remplaceront nos deux vieilles voitures, bien fatiguées et ... polluantes !

1 voiturette électrique dédiée à la propreté.

Un agent des services municipaux s'occupe de cette tâche importante pour la commune. Il se verra prochainement doté de cet équipement qui, facilitera son travail et permettra d'être plus efficace pour une commune toujours plus propre.



2 ronds-points revisités,

Celui de la rue de Noyelles et celui de la Voie d'Herminette. L'un comme l'autre méritaient un traitement plus paysager et plus naturel.

Pour le rond-point de la Voie d'Herminette, la partie macadam sera retirée pour laisser place à des plantations en pleine terre.



Plus efficace pour l'infiltration des eaux de pluie, plus adapté à notre commune, surtout sur ce lieu de passage très fréquenté.



1 bande piétonnière

Digue du Canal vient compléter la récente réhabilitation de la voirie (consécutive aux travaux de Noréade).

Elle a été réalisée en sable d'antrope, matériau écologique et perméable ; quelques aires de croisement et de « stationnement riverains » ont également été prévues.

Les deux extrémités de la Digue bénéficient également d'un aménagement paysager spécifique.



Des places de parking herborées Place de la Pyramide

Encore une fois, la réponse à un besoin tout en respectant notre environnement. Cette technique favorisant l'écoulement naturel des eaux de pluie dans le sol. Les riverains seront consultés.



Des places de parking à l'entrée du Chemin Noir

Il était temps !

La transformation de ce lieu de parking, actuellement quasi « sauvage », permettra aux nombreux visiteurs de se garer sur un emplacement totalement réaménagé. Le site méritait qu'on réfléchisse à une arrivée plus jolie et plus naturelle.

Un parking vélo sera également installé pour éviter la circulation cycliste dans le Chemin Noir (les familles à vélo pourront les garer en toute sécurité).



Le programme LED continue.



Après la Voie d'Herminie, ce sera l'allée des Champs et la place d'Hermès, la rue des Gallo-Romains, la rue de Mercure, le chemin des Marlettes qui se verront dotés de cet équipement qui améliore la visibilité, consomme beaucoup moins et permet d'adapter notre éclairage aux exigences environnementales d'aujourd'hui.



ON A INVESTI AUSSI DANS :

- **Des fontaines à eaux** : placées dans différents bâtiments de la commune (crèche, salle Alain Colas, médiathèque, cantine...), elles permettent de se désaltérer en cas de « grande soif ».

Ces fontaines d'eau fraîche évitent la production de déchets plastiques. En 2018 (année normale), nous avons acheté 15 palettes de bouteilles d'eau, ce qui représente 86 packs/palette, soit 7740 bouteilles plastique en moins par an.



- **La pépinière urbaine face à la mairie**, 8 arbrisseaux sont aussi en attente d'être replantés dans la commune. Ils donnent un caractère plus végétal et plus agréable à la place de la République.

- **L'éco-pâturage** : Nos moutons seront de retour pour la belle saison. Moins de bruit, moins de pollution et un côté bien sympa qui plaît aux petits comme aux grands.



SANS OUBLIER

Le p'tit Marché : Place aux producteurs locaux et vive les circuits courts. Le p'tit Marché n'attend que vous tous les dimanches matin (rue d'Havrincourt sur le parking entre la pharmacie et le cimetière).



ON A PENSÉ AUSSI :

> A signer une convention avec l'Épide

L'Épide de Cambrai a pour vocation d'aider des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire à se réinsérer dans le monde du travail. La commune de Proville et le Conservatoire des Sites Naturels ont souhaité participer à cette initiative en proposant à ces jeunes de devenir des « guides environnementaux » dans le Bois Chenu. Vous les rencontrerez donc parfois, ils auront pour mission de vous renseigner sur la faune et la flore. Une formation conjointe leur sera assurée par les trois partenaires.



> A dématérialiser les comptes-rendus du Conseil municipal

Finis les centaines de feuilles envoyées après chaque Conseil aux élus. Nous sommes passés à la dématérialisation.

Les convocations et le compte-rendu du Conseil sont désormais envoyés par mail - l'intégralité de ce compte-rendu est consultable sur le site proville.fr et sur notre borne interactive.



> A aider les jeunes du QG des Ados à réaliser leurs premiers reportages pour la Web TV

Déjà trois reportages à leur actif. La Web TV, ou plus exactement « La Télé du QG » est opérationnelle et visible sur Youtube. Allez donc regarder cette nouvelle chaîne et vous verrez que nos jeunes Provillois ont du talent !



LA TÉLÉ DU QG

EN DÉPIT DU COVID, ON ESPERE et on maintient :

Pouvoir organiser notre premier Marché de Noël

Espérons... Espérons que cette crise sanitaire prenne fin et que nous puissions organiser notre premier marché de Noël. Le projet et les exposants sont dans les cartons...
Pourrons-nous vous les proposer cette année ?

Nous maintenons les subventions aux associations

Nos associations souffrent de cette non activité. Elles sont privées non seulement de l'exercice de leur passion mais aussi de toutes les animations habituelles. Ne pas maintenir les subventions serait véritablement une double peine...
Nous les maintenons donc pour leur permettre une reprise en toute quiétude.

Nous soutenons la vie culturelle

Certes, cela s'avère difficile et complexe. Mais, dans la mesure de ce qui est faisable, nous avons maintenu et nous maintiendrons une activité culturelle dans la commune.

Nous nous retrouverons pour la Fête de la Musique et pour Proville-les-Bains

Les GRANDS projets / Faisons le point

> Terrain des Sources

Le projet prend forme, en partenariat avec la CAC (Communauté d'Agglomération de Cambrai), nous travaillons sur cet ambitieux projet de Parc Urbain et de liaison douce avec les rives du Canal de Saint-Quentin. Nous vous tiendrons au courant de son évolution. Financement de la CAC 300 000 € - Financement de la Région 300 000 €. Une réunion d'information riverains sera prochainement organisée.



> Hangar à Sons

Nous en avons fait l'acquisition. Il sera totalement disponible en septembre de cette année. Nous allons engager une réflexion avec les associations pour son aménagement. Le Hangar à Sons a vocation à ramener le QGdesAdos en centre ville, mais aussi à devenir un lieu de rencontre associatives, culturelles et conviviales.



> Le Terrain de l'Escaut

Le petit terrain en bord de l'Escaut, près du pont, est maintenant propriété de la commune. Il permettra de réaliser un espace de détente et d'y installer un observatoire animalier donnant sur les prairies humides du Bois Chenu.



> Ecole : où en sommes-nous ?

Entre le premier projet et le second, le Plan de Relance Écologique est passé par là. L'obtention de financements nous oblige à concevoir un projet beaucoup plus environnemental, tant en terme de consommation d'énergie que de matériaux utilisés, circulation de l'air, végétalisation, accès en liaisons douces etc...

Nous avons donc « revu notre copie » pour répondre au mieux aux demandes de l'État. Le coût total est évidemment plus élevé, les aides également... L'équilibre budgétaire et la réalisation d'une école d'aujourd'hui se conjuguent.

Le projet est de nouveau sur les rails. Sa mise en œuvre devrait intervenir durant l'année scolaire 2022/2023. Nous vous tiendrons informés de son évolution.

